



TROIS PERSONNES RETROUVÉES MORTES

Trois personnes ont été retrouvées mortes jeudi matin après avoir été tuées par arme à feu, selon de premières constatations, dans une maison du Vernet, au sud de Toulouse.

Accueil > A la une - Faits Divers - Reims

Remous à l'IUT/ Accusé de harcèlement, un prof crie au « complot »

Publié le jeudi 29 mai 2008

Il était temps que les cours se terminent pour les 35 élèves de 2e année du département Génie du conditionnement et de l'emballage de l'IUT de Reims.

« Nous sommes tous l'art en stage. Heureusement car l'ambiance était devenue tendue avec cette histoire. » L'un de leurs maîtres de conférences, Laurent S., fait l'objet d'une procédure disciplinaire approuvée par certains élèves, critiquée par d'autres, que l'Université a ouverte sur le fondement d'une longue liste de griefs dénoncés dans deux pétitions, l'une du personnel enseignant, l'autre des élèves (une vingtaine de signatures).

Il y a du classique - mise en cause de la qualité de son travail - mais aussi du lourd : un harcèlement d'ordre sexuel envers des étudiantes ou des collègues féminines. « Tout est faux. C'est un complot. On a manipulé les élèves pour les pousser à signer une pétition contre moi ! » s'insurge l'enseignant, un Franco-Libanais de 41 ans. Me Rudy Laquille assure sa défense. « Il enseigne à l'IUT depuis 2001. Il donne ou a donné des cours dans de nombreux autres établissements. On arrive environ à 5000 étudiants avec lesquels il n'a jamais eu de problème, même avec la promotion actuelle des 1re et 3e années. Et puis soudain apparaît ce problème avec un groupe d'élèves de 2e année qui lance une pétition. C'est étrange. »

Laurent S. dit n'avoir rien vu venir. « J'ai appris les rumeurs et calomnies me concernant lors d'une réunion pédagogique le 10 novembre. »

La pétition des élèves date de la même époque mais aujourd'hui, quelques-uns regrettent de l'avoir signée, expliquant avoir agi sous influence (lire par ailleurs).

La commission d'instruction de la section disciplinaire a tenu sept réunions de janvier à avril. Elle doit prochainement remettre son rapport à la section disciplinaire, seule instance compétente pour statuer entre les accusations des uns et les protestations des autres.

Une cinquantaine de témoins ont été entendus (enseignants et élèves extérieurs ou non à l'IUT). Pour Me Laquille, les auditions ont mis à mal l'accusation.

« La moitié a témoigné en faveur de mon client. Parmi l'autre moitié, certains ont lu une lettre identique. On avait l'impression d'un travail préparé ensemble. Quand on leur posait une question précise, ils ne répondaient pas ou les réponses étaient contradictoires. »

La section de discipline n'a pas encore rendu son rapport mais Me Laquille envisage déjà d'attaquer en justice les personnes qui ont porté les accusations. « A qui profite le crime ? Je gêne peut-être quelqu'un ? » s'interroge Laurent S., lequel a continué d'assurer ses cours avec les 2e années dans une ambiance très particulière.

« Je faisais attention au moindre regard, au moindre geste pour ne pas m'attirer de nouvelles critiques. »

Un élève compatissant s'étonne. « Si tous les faits dénoncés sont vrais, pourquoi nous a-t-on laissés en cours avec lui ? Il fallait nous protéger en le mettant à l'écart. Ça me renforce dans l'idée que tout est brouillon dans cette affaire. »

A ce jour, aucune plainte pénale n'a été déposée par les personnes qui accusent l'enseignant d'avoir eu des gestes ou des mots déplacés à leur égard.

Fabrice Curlier

Pétition contestée

Avocat du maître de conférences, Me Rudy Laquille a recueilli les attestations d'une trentaine de personnes favorables à son client (élèves, enseignants de l'IUT ou d'ailleurs, responsables d'établissements).

Parmi ces personnes, une fille de 2e année qui avait pourtant signé la pétition initiée au mois de novembre par un « groupe d'étudiantes ». « J'ai l'impression d'avoir été manipulée » confie-t-elle aujourd'hui. « Des profs nous ont dit : « Témoignez contre lui ! Soyez solidaires ! » Une prof a même pleuré devant nous en accusant M.S... d'avoir tenté de la violer. Apprendre des choses comme ça sur lui du jour au lendemain, ça m'a bouleversé. J'y ai cru. J'étais en colère. J'ai signé mais avec le recul, je regrette énormément. C'est un bon prof. Je n'ai jamais eu à m'en plaindre. Je n'ai jamais vu de comportements étranges de sa part. Je pense que certains de ses gestes ont été mal interprétés. »

Une vingtaine d'élèves a signé la pétition. A l'époque, ça valait mieux si l'on en croit le témoignage de cet autre étudiant. « Moi, je n'accuse pas sans preuve. Il n'y en avait aucune. J'ai donc refusé de signer la pétition. Je me suis fait traiter de fayot. J'ai eu des insultes. On m'a même traité d'indigé ! »

Ambiance, ambiance...

F.C.



Réagissez

A suivre

< précédent - suivant >

Chaunu croque l'actu

DVD : De Gaulle et Colomby



Dans la même rubrique

Le voleur à l'arraché confondu grâce à la vidéosurveillance

La randonnée des sacres samedi

Répondre à la première attaque de l'hiver

Nuit des musées Les étudiants se cultivent pour pas un rond

Affaire Bubert / La famille du professeur charge son ex-compagne

Appel aux dons pour Notre-Dame

La région en direct

BLOG / Il veut ouvrir un musée du sport ardennais
14H42 - Sedan

L'école Centrale arrive à petits pas
14H38 - Reims

Sciences Po attend les lycéens
14H36 - Reims

Une mission pour Catherine Vautrin
14H27 - Marne

Millésime 2010
14H12 - Marne



Philippe Katerine remet le son à la Carto
12H08 - Reims

Plan climat régional
12H08 - Châlons-en-Champagne

Les lycéens champardennais primés
12H05

Harry Potter: les fans au rendez-vous
11H54

Les autres infos

Les + lus

Depuis 5 jours

Le dentiste auscultait les cuisses des jeunes femmes

McDo : le scandale vient d'un chien !

Contournement Sud de Reims / Ça roule... les prix aussi !

Un agriculteur happé par sa moissonneuse

Depuis 1 mois

Kelly Renson est la nouvelle miss Champagne-Ardenne

Ils mettent à sac le commissariat

Les deux visages des amants diaboliques

football / Ligue 1 Rien ne sert de courir...

Annonces

Auto-Moto

Immobilier

Locations Vacances

Emploi

Annonces légales

Contribution : *

Envoyer

Avertissement

Nous vous rappelons que vous avez, lors de la création de votre compte, accepté les conditions d'utilisation du site.

Celles-ci proscrivent notamment la diffamation, l'incitation à la haine raciale, l'atteinte aux bonnes mœurs.

Nous vous prions donc de respecter strictement **la charte d'utilisation du site www.lunion.presse.fr**. A défaut, votre compte sera banni du site.

Voir aussi : [La FAQ de la modération](#)

Identifiant : *

Mot de passe (**oublié ?**) :

*

Pour contribuer et recommander vous devez être connecté (**création de compte**)



Actualités

France / Monde
Economie
Champagne
Politique
Société
Faits divers / Justice
Sorties / Loisirs
Sports
CSSA
Stade de Reims
RSS

En images

Vidéos
Diaporamas

Votre région

Région
L'info en direct

Votre département

Marne
Ardennes
Aisne

Votre ville

Reims
Charleville-Mézières
Laon

[haut de page](#)

Communautés

Forums
La FAQ de la modération
Votez
les Tipers
Partagez vos photos
Recevez nos alertes actu et nos newsletters
Liens
Suivez-nous sur Facebook
Suivez-nous sur Twitter

Annonces

Rechercher une annonce
Passer une annonce
Contacts
Espaces pro
Annuaire des pros
Annonces légales

Services

Agenda
Balades
Météo
Concours
Le programme TV
Abonnez-vous au journal
Les Plus

L'union L'Ardennais

Mentions légales
Contactez-nous
Conditions Générales d'utilisation du site

Groupe Hersant Média

L'Est Eclair
L'Aisne Nouvelle
Paris Normandie
La Provence
Nice Matin
Corse Matin
Var Matin

Droits de reproduction et de diffusion réservés © www.lunion.presse.fr